



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DE SUISSE
VEREINIGUNG DER GOLF-SENIOREN DER SCHWEIZ
SWISS SENIORS GOLFERS' ASSOCIATION

Règlement Journées des Seniors

1. Généralités

L'ASGS organise chaque année une ou deux Journées des Seniors. Celles-ci ont lieu dans les régions Est/Centre et Sid/Ouest. Nous mettons l'accent sur le côté sportif et convivial de ces journées

2. Conditions de participation / admission

Tous les membres de l'ASGS peuvent y participer. Le nombre de participants est limité conformément à l'annonce. Le capitaine du tournoi peut accorder des wild cards à des sponsors, des membres du club organisateur du tournoi ou à des joueurs classés à l'OoM. Le club organisateur dispose de 10 wild cards. Les joueurs en surnombre sont placés sur la liste d'attente. Cette liste est classée en « first come first served ».

3. Forme de jeu / parcours / catégories

Un tournoi : jeu à deux par équipe, Four-Ball-Best-Ball (4BBB), Stableford, départs jaunes Un tournoi : jeu de comptage individuel, Stableford, deux catégories : Catégorie 1 : départs jaunes / Catégorie 2 : départs bleus ; à partir de 70 ans, il est possible de choisir la catégorie.

4. Règles / voitures

Le jeu se déroule selon les règles officielles de golf R&A, les règles locales de parcours du club organisateur et les règles de l'ASGS. L'utilisation de voitures est autorisée, elle reste toutefois soumise aux règlements locaux y relatifs. L'éventuelle réservation d'une voiture est de la responsabilité du joueur.

5. Prix / remise des prix

4 balles : 1 prix en brut et 3 prix en net. Jeu individuel : 1 prix en brut et 3 prix en net par catégorie. En outre, un classement « nearest to the pin » sera organisé les deux jours. En cas d'égalité de résultats, le plus âgé l'emporte sur le plus jeune. Les prix du premier jour seront remis lors du souper commun. Les prix du deuxième jour, s'il n'y a pas de distribution de prix, seront envoyés aux gagnants. Les résultats sont publiés sur le site de l'ASGS

6. Invitation / Inscription / Liste des joueurs retenus / Liste de départs / Liste d'attente

Les invitations sont publiées sur le site Internet de l'ASGS au moins 6 semaines avant le début du

tournoi. La date limite d'inscription est fixée à 14 jours avant le début du tournoi. La date du paiement du droit d'engagement est déterminante pour l'établissement de la liste officielle des joueurs retenus. Cette dernière liste est publiée périodiquement sur le site internet de l'ASGS. La liste de départs est publiée environ 3 jours avant le début du tournoi sur le site Internet de l'ASGS et dans le logiciel de gestion du tournoi du club organisateur (PC-Caddie ou autre).

7. Frais d'inscription / désinscription

Les frais d'inscription sont fixés par la SPOKO. Les membres du club organisateur paient une finance d'inscription réduite. Les accords de greenfee entre clubs ou adhésion à un club PPG n'entraînent pas de réduction de la finance d'inscription. Les annulations doivent être effectuées via le site Internet de l'ASGS. En cas d'annulation jusqu'à 7 jours avant le début du tournoi, 100% du droit d'engagement sera remboursé, dès la publication de la liste officielle des joueurs retenus, 50 % du droit d'engagement sera remboursé. Dès la publication de la liste de départs (env. 3 jours avant le tournoi), plus aucun remboursement ne sera effectué.

8. Partie de reconnaissance

Les Team's captain fixent ces délais d'un commun accord. Selon les possibilités, une partie de reconnaissance sera proposée à un montant de greenfee réduit.

9. Organisation / Direction du jeu

L'organisation et la direction du jeu incombent au capitaine organisateur ou au délégué de la SPOKO en accord avec les responsables du club organisateur.

10. Disposition finale

En cas de divergence d'interprétation, seule la version allemande fait foi.

Valable dès le 01.01.2026
22.11.2025/ASGS-SPOKO